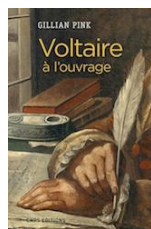

Herméneutique des annotations voltairiennes & autres traces manuscrites relevées dans ses livres

Samy Ben Messaoud



Gillian Pink, [*Voltaire à l'ouvrage : une étude de ses traces de lecture et de ses notes marginales*](#), Paris, CNRS Éditions, 2018, 270 p., EAN : 9782271119506.

Pour citer cet article

Samy Ben Messaoud, « Herméneutique des annotations voltairiennes & autres traces manuscrites relevées dans ses livres », Acta fabula, vol. 20, n° 1, Notes de lecture, Janvier 2019, URL : <https://www.fabula.org/revue/document11924.php>, article mis en ligne le 06 Janvier 2019, consulté le 01 Mai 2025, DOI : 10.58282/acta.11924

Herméneutique des annotations voltairiennes & autres traces manuscrites relevées dans ses livres

Samy Ben Messaoud

La « gigantesque¹ » bibliothèque de Voltaire recèle des informations concernant les centres d'intérêt du philosophe des Lumières, ses controverses et inimitiés intellectuelles. Une critique : « très mauvais chapitre » (p. 123), une négation transcrite à la marge *De la Recherche de la vérité* de Malebranche : « non » (p. 132), une mordante ironie : « coquin » (p. 202), « fadaïses » (p. 129), un trait, un double trait en face d'un paragraphe, une croix oblique ou droite (p. 34), des chiffres (p. 30), des biffures (p. 76), un bout de papier faisant office de marque page, des signets annotés, « la corne en haut de page » (p. 22), un papillon, les livres de Voltaire sont copieusement annotés et surchargés de réflexions. Plusieurs livres sont abîmés : « Croix faite à la " pointe sèche " dans Hume, *Histoire de la maison de Tudor* » (p. 74).

Le « marginaliste » de Ferney (p. 140), lecteur enthousiaste et compulsif, accordait beaucoup d'intérêt aux ouvrages de ses contemporains, quel que soit leur degré de célébrité. D'où le nombre élevé d'observations de toutes sortes : « une centaine d'annotations de tous genres » (p. 62) sur les volumes de *l'Histoire naturelle* de Buffon. Les remarques de Voltaire sont rédigées en français mais aussi en diverses langues européennes. Ainsi l'italien et l'anglais expriment souvent un sentiment fort, de la colère, « un mouvement d'humeur » (p. 35) : « va pauvre sot » (p. 197) ; « quels pauvres diables » (p. 61), « quel sophisme » à propos de Necker (p. 28). « Il y a impulsivité, [et] spontanéité » chez Voltaire, observe G. Pink (p. 140).

Les *marginalia* voltairiennes dénotent une grande passion de la lecture : « Si je [Voltaire] manque de livres, je deviendrai bien malheureux », écrit Voltaire à Claude Étienne Darget (15 avril 1751, D 4442)². Voltaire n'a pas cessé de « marginer » pendant plusieurs décennies, et l'inventaire des annotations forme un corpus de plusieurs volumes. Outre les volumes annotés de sa main et celle de ses secrétaires (Longchamp, Collini, Wagnière), Voltaire conservait dans sa bibliothèque des livres annotés par Émilie Du Châtelet.

¹ G. Pink, *Voltaire à l'ouvrage*, 4e de couverture.

² Electronic Enlightenment Scholarly Edition of Correspondence, ed. Robert McNamee et al., University of Oxford ; URL : <http://www.e-enlightenment.com> (site consulté en novembre 2018).

« Les premières notes marginales connues furent selon toute vraisemblance couchées sur le papier à la Bastille » (p. 12). Les traces de lecture dans les livres de Voltaire sont multiples et variées, elles dépendent des conditions matérielles dans lesquelles vivait l'auteur de *Candide*. Voltaire lisait dans les champs (p. 84), pendant ses voyages, dans sa bibliothèque. Aussi « lire sans encre » (p. 67), avec un crayon pourrait signifier s'adonner à la lecture au lit plus particulièrement pendant la saison des neiges. La curiosité intellectuelle de Voltaire et sa passion des livres n'ont jamais faibli. Si ses ennuis de santé se sont multipliés sous le poids de l'âge, les capacités de sa mémoire demeuraient quasi intactes : « J'ai dit cela, il y a quarante ans » (p. 59).

La bibliothèque de Voltaire, acquise après son décès par Catherine II, « contient 3867 titres et plus de 7000 volumes, conservée à Saint-Pétersbourg depuis 1779 », observe G. Pink (p. 9). Le *Corpus des notes marginales de Voltaire* (puis *CN*) met en évidence l'ampleur des lectures du patriarche de Ferney. Éditées séparément dans un premier temps, les *marginalia* sont insérées ensuite dans les *Œuvres complètes de Voltaire*. C'est dire l'importance de cette source pour les études voltairiennes et l'histoire de la lecture au siècle des Lumières.

La bibliothèque de Voltaire a bénéficié depuis plusieurs décennies de publications scientifiques³, des recherches entreprises dans le sillage des travaux novateurs d'Henri-Jean Martin sur l'histoire du livre. La bibliographie de G. Pink (p. 243-252) confirme l'intérêt constant des spécialistes pour les *marginalia*. Pour sa part, G. Pink a réalisé son enquête dans une perspective de génétique textuelle. Toutefois son approche épistémologique du corpus des annotations n'exclut pas l'apport positif d'autres aspects des livres imprimés :

Plus que pour des raisons de pure génétique textuelle, laquelle question occupe toutefois une position capitale dans cet ouvrage, nous nous intéressons à la note marginale et à toute autre trace laissée entre les pages d'un volume [...]. Entre génétique textuelle, histoire du livre, histoire littéraire et étude littéraire dans le sens plus classique du terme, le présent travail cherche à approfondir notre compréhension de la façon dont Voltaire se servait de ses livres (p. 11-12).

Les livres occupaient une place centrale dans le château de Ferney où se bousculaient les visiteurs de toute l'Europe : « il est attesté que lors de ces visites, Voltaire montrait ses notes marginales aux touristes » (p. 25). Peut-être une facétie voltairienne ? Le contexte de la visite n'est guère propice pour une analyse raisonnée des traces de lecture et par voie de conséquence pour la compréhension des stratégies à l'œuvre. Permettre la consultation furtive d'un livre annoté est sans

³ Voir Frederick A. Spear, *Bibliographie analytique des écrits relatifs à Voltaire 1966-1990*, Oxford, Voltaire foundation, 1992, p. 34-37 : « Bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg ».

doute une exception qui confirme la règle fondamentale de la lecture chez Voltaire : l'ambiance feutrée de son cabinet de travail.

L'examen des multiples annotations de Voltaire représente une enquête complexe vue la taille des *marginalia*. En effet, « la majorité des études réalisées jusqu'à présent sur les notes marginales de Voltaire se bornent à examiner les notes portées en marge d'un seul auteur ou d'un seul ouvrage » (p. 15). Par ailleurs, l'identification des « marques douteuses » (p. 35) s'avère un exercice difficile. En effet, « les chiffres qu'on trouve ici et là dans la bibliothèque de Voltaire (et il s'agit bien de son écriture) peuvent donner lieu à des hypothèses, mais parfois résistent à toute interprétation » (p. 28). Des traces muettes, des traces vives chargées de sentiments, l'analyse des annotations se heurte parfois à des difficultés d'élucidation de l'information : « Notes non déchiffrées de Voltaire sur des signets » (CN, t. 2, illustration 4). Suivre Voltaire à la trace s'avère donc un exercice complexe vu l'opacité de certaines marques de lecture.

De l'utilité des signets

Des bouts de papier et bien d'autres choses, récupérés par Voltaire ça et là pendant ses lectures, sont insérés dans ses livres : une carte à jouer (p. 86), un « fragment d'un billet » de Madame Denis (CN, t. 7, p. 434), « une enveloppe avec l'adresse de Voltaire » (CN, t. 1, illustration 18), mais aussi une « lettre de J. Vasselier à Voltaire du 27 octobre 1766 employée comme signet » (CN, t. 4, illustration 21). D'où le constat de G. Pink : « Voltaire peut également se servir d'une collection de signets hétéroclites (peut-être recyclés dans certains cas ?) » (p. 84). Le doute est levé.

Chez Voltaire, les signets permettent avant tout « le retour aux textes » (p. 22) et par là même la poursuite de la lecture. Ainsi le signet blanc est considéré comme « une marque très éphémère » (p. 22), il relève de la catégorie des traces non verbales. Quant aux signets annotés, ils représentent des outils de repérage utiles, puisqu'ils renseignent Voltaire sur le contenu des livres. Ces minuscules notices sont parfois collées au niveau de la tranche supérieure des livres. La main de Wagnière est attestée. « Remarquons d'ailleurs que malgré les indications du *Corpus* [CN], où l'on signale comme étant de la main de Wagnière les signets " N.M. " en majuscules et à Voltaire les signets " n.m. " en minuscules, nous sommes persuadée qu'ils sont tous de la main du secrétaire », observe G. Pink (p. 24). Les enquêtes sur les *marginalia* permettent aussi de telles rectifications et corrections. Quoi qu'il en soit, le travail accompli par Wagnière en tant que bibliothécaire est d'une grande ampleur. Mais le « marginaliste » de Ferney ne se contentait pas de lire et annoter ses livres, il prenait aussi des notes sur des livres empruntés notamment : « Les carnets font partie

intégrante de la bibliothèque de Voltaire » (p. 164). Ces cahiers portent aussi des signets. « Si par certains côtés ses habitudes [Voltaire] de lecteur annotateur restent assez classiques, il savait aussi introduire quelques pratiques, tels le signet et le “papillon”, dont l’usage semble lui être particulier », constate G. Pink (p. 19). La pratique de la lecture chez Voltaire est une activité complexe puisque le philosophe des Lumières a changé à plusieurs reprises de lieu de résidence.

Images des marges & des traces de lecture

Des nouvelles publications, recensées dans les périodiques des Lumières, à la recherche d’informations pour ses projets de livres historiques notamment, les annotations voltairiennes ressemblent par bien des égards à celles de ses contemporains. Pour G. Pink : « Toute note marginale constitue forcément un élément étranger sur la page imprimée. L’œil est naturellement attiré sur elle » (p. 129). Plus qu’un simple agrément iconographique, les photos représentent un élément fondamental de l’enquête de G. Pink sur les traces de lectures de Voltaire. Le cliché de la « corne [...], double corne et corne en bas de page » (p. 20) est significatif de la variété des traces. Un simple trait en face d’un vers de Juvénal (CN, t. 6, p. 309), un mot inscrit sur une page de titre (p. 119) ou faux-titre (p. 117), un long commentaire (p. 183), tous ces clichés illustrent la grande diversité des annotations de Voltaire.

Par ailleurs, le cliché des trois signets, issus d’un morceau de papier, est plus éloquent qu’un long commentaire : Hume, *Histoire de la maison de Stuart* (p. 85). Intitulé *De l’homme*, ce livre d’Helvétius est pourvu de signets collés : la photo (détail) occupe une page entière (p. 83). L’intérêt de Voltaire pour Helvétius s’exprime par le biais du nombre conséquent de signets collés (CN, t. 4, illustration 14). En réalité, l’un des aspects marquants de la bibliothèque de Voltaire consiste dans la pratique du signet annoté et collé⁴ : « [Cornelius de Paw], *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, t. 1-2. Volumes hérissés de signets par Voltaire collés en haut de page » (CN, t. 6, p. 247). Ce fut aussi le cas pour le livre d’Antonio de Solis y Rivadeneyra, *Histoire de la conquête du Mexique, ou de la nouvelle Espagne*, « Note de Mme Du Châtelet et signets marqués “N. M.” par Wagnière » (CN, t. 8, p. 359) : 36 signets.

L’inventaire empirique des signets suggère d’une part, une attention particulière de Voltaire pour le choix des extraits à commenter ou même à réfuter, et de l’autre, une complicité intellectuelle avec Wagnière, son fidèle secrétaire, dans son travail

⁴ Voir CN, t. 1, illustration 3 : « Armoire de la bibliothèque de Voltaire ». Le nombre des livres pourvus de signets est important ; CN, t. 6, p. 29-72 : J. Necker, *Sur la législation et le commerce des grains* : 33 signets collés.

de collage ou insertion des signets annotés. Cette forme d'étiquetage des livres, une signalétique matérielle, s'inscrit dans un projet éditorial, diffère des notes instantanées. En effet, Voltaire peut se montrer « violent » (p. 74) et avoir une réaction épidermique jusqu'à s'adonner à une forme de dégradation matérielle des pages incriminées. L'illustration des « notes de Voltaire et biffure » (p. 127) est à la fois éloquente et démonstrative du profond désaccord de Voltaire avec, par exemple, Christian-Friedrich Schwan, auteur des *Anecdotes russes* et *l'Introduction à la connaissance de l'esprit humain* de Vauvenargues (p. 76).

Émilie Du Châtelet

G. Pink signale les livres annotés par Émilie Du Châtelet († 1749) dans sa liste des « ouvrages publiés avant 1800 avec *marginalia* » (p. 233-242) :

- *Lettres de Descartes*, Paris, Compagnie des libraires, 1724-1725, 6 vol. (p. 235).
- Marie Hubert, *Lettres sur la religion essentielle à l'homme*, Londres [Amsterdam], sans nom, 1739 (p. 237).
- *The Koran, commonly called the Alcoran of Mohammed*, translated into english immediatly from the original arabic ; with explanatory notes, taken from the most approved commentators. To wich is prefixed a preliminary discourse. By George Sale, gent., London, printed by C. Ackers for J. Wilcox, 1743, IX-508-[15] p. (p. 237)⁵.
- *Les Œuvres de Platon*, Amsterdam, Roger, 1760⁶, 2 vol. (p. 240).
- Noël Regnault, *L'Origine ancienne de la physique nouvelle*, Paris, Clousier, 1734 (p. 240 : G. Pink ne mentionne pas les annotations de Mme Du Châtelet)⁷.
- Joseph Seguy, *Oraison funèbre de très haut et très puissant seigneur Louis-Hector de Villars*, Paris, sans nom, 1735 (p. 241).
- Antonio de Solis y Rivadeneyra, *Histoire de la conquête du Mexique*, Paris, Ambouin, Émery, Clousier, 1691 (p. 241).

Le caractère éclectique des lectures de Madame Du Châtelet est patent. Aussi cette physicienne s'intéressait aux Belles-Lettres : « Les notes en anglais d'Émilie Du

⁵ « Il y a un diable d'Anglais qui a fait une très belle traduction de saint Alcoran, précédée d'une préface beaucoup plus belle que tous les alcorans du monde », écrit Voltaire à Nicolas-Claude Thieriot (Best. D 1588). Voir A. Brown ; U. Kölving, *Voltaire, ses livres et ses lectures : catalogue électronique de sa bibliothèque et relevé de ses autres lectures*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2007 (puis VLL), notice : 4719 : « Voltaire emprunte l'ouvrage à la Bibliothèque du roi » ; CN, t. 4, p. 654-664.

⁶ Signalons ici une erreur de G. Pink, p. 240. L'édition d'André Dacier est publiée en 1700 (CN, t. 6, p. 337) et en non en 1760 ; cette erreur figure aussi dans VLL, notice : 5682.

⁷ Voir A. Brown et U. Kölving, « À la recherche des livres d'Émilie Du Châtelet », *Émilie Du Châtelet : éclairages et documents nouveaux*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2008, p. 120 ; CN, t. 7, p. 312 : « Par Mme Du Châtelet. Toutes les notes de cet ouvrage reproduites en caractères ordinaires sont de sa main ».

Châtelet et de Voltaire inscrites sur des signets placés entre les pages du *Commentaire littéral* d'Augustin Calmet sont sans doute les plus connues⁸ » (p. 61-62). Elle « employait le signe “ = ” en début de ligne lorsque celle-ci commençait par une partie de mot rejetée de la ligne précédente », explique G. Pink (p. 109).

Les livres d'Émilie Du Châtelet, conservés dans la bibliothèque de Ferney, sont les vestiges d'un épisode de la vie de Voltaire. À Cirey, Voltaire et Émilie s'adonnaient aux plaisirs de la lecture à deux : « Notes de Voltaire et de la m[arqu]ise Du Châtelet dans les *Œuvres* de G. Galilée » (CN, t. 4, illustration 10). Toutefois, Voltaire se montrait plutôt discret sur les livres de son intime amie. « Des notes d'Émilie Du Châtelet, au crayon également, suggèrent que ces traits sont de la main (étant donné la relative rareté des traces de lecture faites par Voltaire au crayon) et donc sans rapport avec une note de Voltaire faite à l'encre au tome 3 de cet ouvrage » (p. 77).

Lectures comparées des annotations

Les *marginalia* de Voltaire s'inscrivent dans la longue durée, une pratique fort répandue chez les humanistes⁹. Outre l'analyse fine des diverses formes des annotations, relevées dans les livres de Voltaire, G. Pink a comparé les traces de lecture chez Voltaire avec celles de Racine, Stendhal, Samuel Taylor Coleridge, Victor Hugo, Paul Valéry :

Comparons ces annotations éparses aux remarques de Racine sur Pindare et Homère. Plus longues et plus soigneusement rédigées (et notées dans un cahier), les « remarques » de Racine constituent un commentaire plus scolaire et moins varié que les notes marginales de Voltaire. Il est le plus souvent question de traductions, de résumés et de commentaires puisés chez les scolastes (p. 57).

En effet, les auteurs classiques commentaient et traduisaient les Anciens et leurs exégètes. L'approche comparatiste des notes marginales représente un choix épistémologique, elle permet de saisir notamment les particularités des annotations voltairiennes. G. Pink a constaté une similitude chez Voltaire et Valéry concernant leurs annotations respectives : « Les traces de lecture de Voltaire et de Valéry, malgré les deux siècles qui les séparent, ne sont pas sans ressemblances : signets,

⁸ Sur ce point, voir *Dictionnaire des femmes des Lumières*, sous la dir. de H. Krief et V. André, Paris, H. Champion, coll. « Dictionnaires et références », art. « Châtelet, Gabrielle Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise du » : « Pendant leur séjour à Cirey, ils [Émilie et Voltaire] consacraient une partie de leur temps à lire ensemble méthodiquement la *Bible* et son *Commentaire littéral* (1707-1716) par leur ami bénédictin Dom Calmet ».

⁹ Voir *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, publié sous la dir. de Philippe Desan, Paris, H. Champion, coll. « Dictionnaires et références », 2007, art. « Annotations de Montaigne ».

pages cornées, traits marginaux simples et doubles, soulignements, critiques stylistiques » (p. 63). Cependant, Voltaire se distingue de Valéry à propos de l'insertion des notes manuscrites dans ses œuvres. G. Pink poursuit son enquête et s'interroge sur les spécificités des annotations de Stendhal par rapport à celles de Voltaire :

Quels points de rencontre peut-il y avoir entre un Voltaire, dont les notes constituent dans une large mesure l'échafaudage de l'œuvre publiée, et un Stendhal, pour qui les marges d'un livre étaient le lieu où coucher sur papier des réflexions personnelles ? [...] Pourtant, les rubriques trouvées pour classer les annotations de Stendhal peuvent servir de point de départ pour élaborer un classement des notes marginales de Voltaire (p. 36-37).

Contrairement à Stendhal, Voltaire ne se dévoilait pas dans ses notes marginales. Point de confidences ni de révélations personnelles à l'instar des auteurs romantiques.

La lecture chez Voltaire n'est pas une activité uniquement consacrée à ses travaux d'homme de lettres. « Lecteur boulimique¹⁰ », Voltaire confère aux livres une place fondamentale dans sa vie quotidienne : « Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer encore un exemplaire, car j'ai marginé tout le mien suivant ma louable coutume », écrit Voltaire à Damilaville (Best. D 11 549 : 11 décembre 1763). Bien plus qu'un divertissement, la lecture possède une vertu curative : « Lorsqu'il [Voltaire] était "triste ou souffrant", relate Wagnière, il trouvait réconfort dans la lecture de ses deux ouvrages, l'Arioste et la "Jeanne" — entendons *La Pucelle*, parce qu'il surnommait ainsi son poème », explique Christophe Paillard¹¹.

L'étude des livres de Voltaire, quelle que soit l'approche choisie (génétique textuelle, littéraire, esthétique, philosophique ou théologique, etc.) nous renseigne sur la biographie de Voltaire, ses goûts, son univers intellectuel : « Voltaire s'érige en maître et fait la leçon à l'auteur [Helvétius] qu'il appréciait cependant en tant que personne » (p. 112). En réalité, les livres « dangereux » (p. 46) sont souvent des livres condamnés¹². C'est le cas entre autres *De l'esprit* d'Helvetius. Les annotations de Voltaire où prédomine « la forme brève » (p. 210) confèrent une place de choix au registre de l'ironie. Son goût pour la « remarque assassine » (p. 183) à l'encontre de ses adversaires n'épargne pas aussi les philosophes des Lumières, tels Buffon, le baron d'Holbach, Linguet, etc. La lecture des *marginalia* porte sur plusieurs aspects

¹⁰ *Inventaire Voltaire*, sous la dir. de J. Goulemot et al., Paris, Quarto Gallimard, 1995, art. « Lecteur ».

¹¹ « Un "dictionnaire vivant" : Jean-Louis Wagnière, témoin des pratiques de lecture et d'écriture de Voltaire », *Voltaire et le livre*, éd. F. Bessire et F. Tilkin, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2009, p. 248.

¹² Voir Jésus Martinez de Bujanda, *Index librorum prohibitorum, 1600-1966*, Montréal, Médiaspaul ; Genève, Droz, 2002, p. 430 ; François Weil, *Livres interdits, livres persécutés 1720-1770*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, p. 69.

des annotations voltairiennes. Ainsi la couleur de l'encre, dimension matérielle, relève des traces verbales :

Quand on pense aux notes marginales de Voltaire, l'image qui vient spontanément à l'esprit est celle des annotations à l'encre noire ou brune, reproduites photographiquement dans le Corpus. Bien que la plupart des annotations de Voltaire soient faites à l'encre, en effet, l'iconographie des marginalia est quelque peu trompeuse, car techniquement adaptées par le patriarche sont plus variées : mais l'encre est celle dont les traces sont les plus visibles, ce qui permet de le photographier et de les reproduire avec succès (p. 67).

L'observation de G. Pink est sans doute pertinente, les annotations de Voltaire comme celles de Wagnière et Émilie Du Châtelet se distinguent non seulement par leurs graphies respectives mais aussi la couleur de l'encre utilisée.

Voltaire à l'ouvrage ou l'art de marginer offre un tableau exhaustif sur la fabrique de l'annotation. Bien plus que de simples repères, les signets, ces papiers fragiles et jaunis, sont des marqueurs matériels des choix opérés par Voltaire, un auteur dont l'appétit de savoir ne s'était jamais émoussé.

PLAN

- [De l'utilité des signets](#)
- [Images des marges & des traces de lecture](#)
- [Émilie Du Châtelet](#)
- [Lectures comparées des annotations](#)

AUTEUR

Samy Ben Messaoud

[Voir ses autres contributions](#)

Samy.Ben-Messaoud@ish-lyon.cnrs.fr